

# MONOPARENTALITÉ À BRUXELLES : ENTRE PRÉCARITÉ ET INSERTION PROFESSIONNELLE

---

Conseil Economique et Social de la RBC



par Wagener Martin

Dr. en sociologie

CRIDIS-UCLouvain/PRFB/CADIS-EHESS

# Présentation

- I. L'approche
- II. Quelques chiffres clés sur la monoparentalité
- III. Une approche longitudinale
- IV. Trajectoires parentales
- V. Trajectoires socio-professionnelles
- VI. L'épreuve de l'activité
- VII. Face aux injustices

# I. L'APPROCHE

---

# La monoparentalité

- Débat entre différentes approches scientifiques – stigmatisation, reconnaissance des différentes formes familiales – et sur le degré d'acceptation de la monoparentalité reste d'actualité (David, Eydoux, Sechet, Martin & Millar, 2004),
- nécessité d'une approche séquentielle pour rendre compte de l'évolution des situations de monoparentalité (Le Gall & Martin, 1987 ; Bawin-Legros, 1995 ; Beck & Beck-Gernsheim, 1990):
  - comment s'est passé la séparation
  - comment sont mis en place des systèmes de garde partagée (Neyrand G., Rossi P., 2007),
  - comment se vit le rapport au travail
  - quelle place prend le logement, ainsi que les espaces résidentiels de vie (Authier & Bidou, 2005 :9)
  - Quels sont les supports qui permettent de faire face aux épreuves de la monoparentalité (Martuccelli, Castel)

# Les méthodes

## 1. approche quantitative,

- la **mise en place d'une veille quantitative** afin d'établir annuellement une analyse descriptive des situations monoparentales :

## 2. approche biographique et « extrospective »

- **3 vagues d'entretiens qualitatifs approfondis:** trajectoires familiales, professionnelles, résidentielles, et par rapport aux supports, soutiens, amitiés, et réseaux de sociabilité et les épreuves (Mills, Martuccelli)

## 3. approche interventionniste

- la **création d'un espace de débat public** autour des enjeux collectifs qui qualifient des politiques publiques ; méthode de l'intervention sociologique

## Approche qualitative (individuelle et collective)

1. Trajectoires personnelles à partir des entretiens biographiques et extrospectives
2. Repérage des bifurcations à partir de la feuille « ageven » et de l'analyse
3. Construction d'une typologie en croisant les axes les plus déterminantes

## Approche quantitative (descriptive et longitudinale)

1. Trajectoires personnelles sur cinq ans à partir des données administratives
2. Repérage des bifurcations à partir de l'Event History Analysis
3. Construction d'une typologie en utilisant OMA (Optimal Matching Analysis – Analyse des séquences)

## ***Construction analytique des épreuves sociétales***

Validation lors des entretiens individuels et collectifs

## II. QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LA MONOPARENTALITÉ

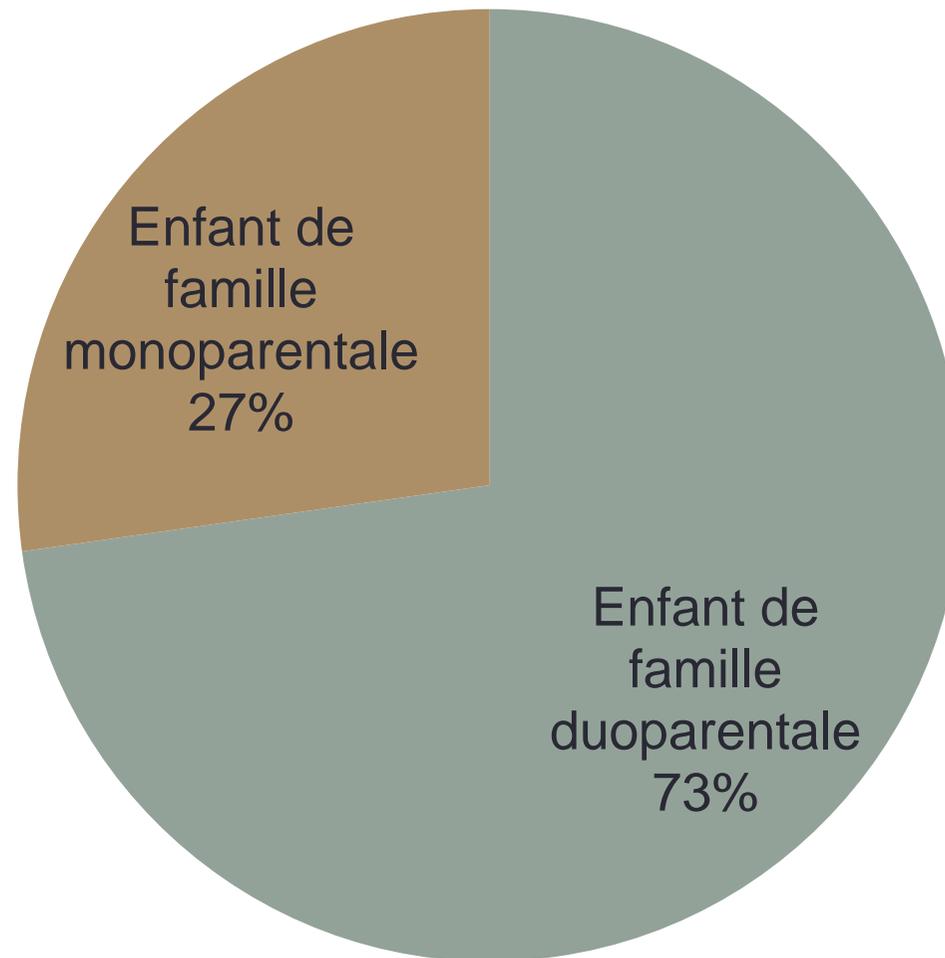
---

## Répartition des ménages avec enfants en fonction du nombre d'enfants 0-24 ans en Région bruxelloise en 2008 (%[1])

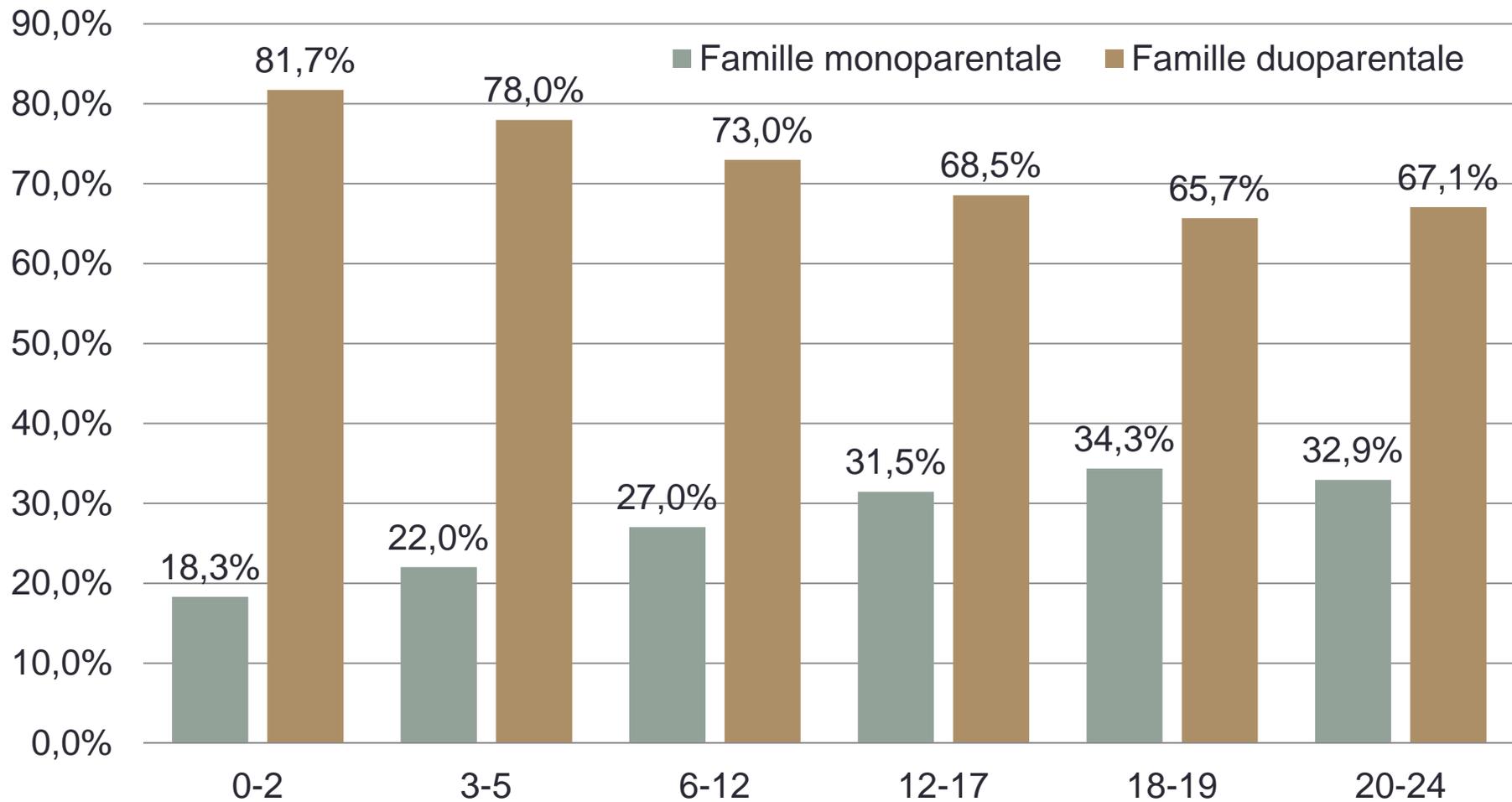
	N	%
<b>Famille duoparentale</b>	111756	100
1 enfant	43334	38,8
2 enfants	39681	35,5
3 enfants ou plus	28741	25,7
<b>Famille monoparentale</b>	55705	100
1 enfant	32327	58,0
2 enfants ou plus	23378	42,0

=> 32,1% des ménages avec enfants bruxellois sont monoparentaux

## La forme familiale dans laquelle grandissent les enfants bruxellois de 0-24 ans [1]

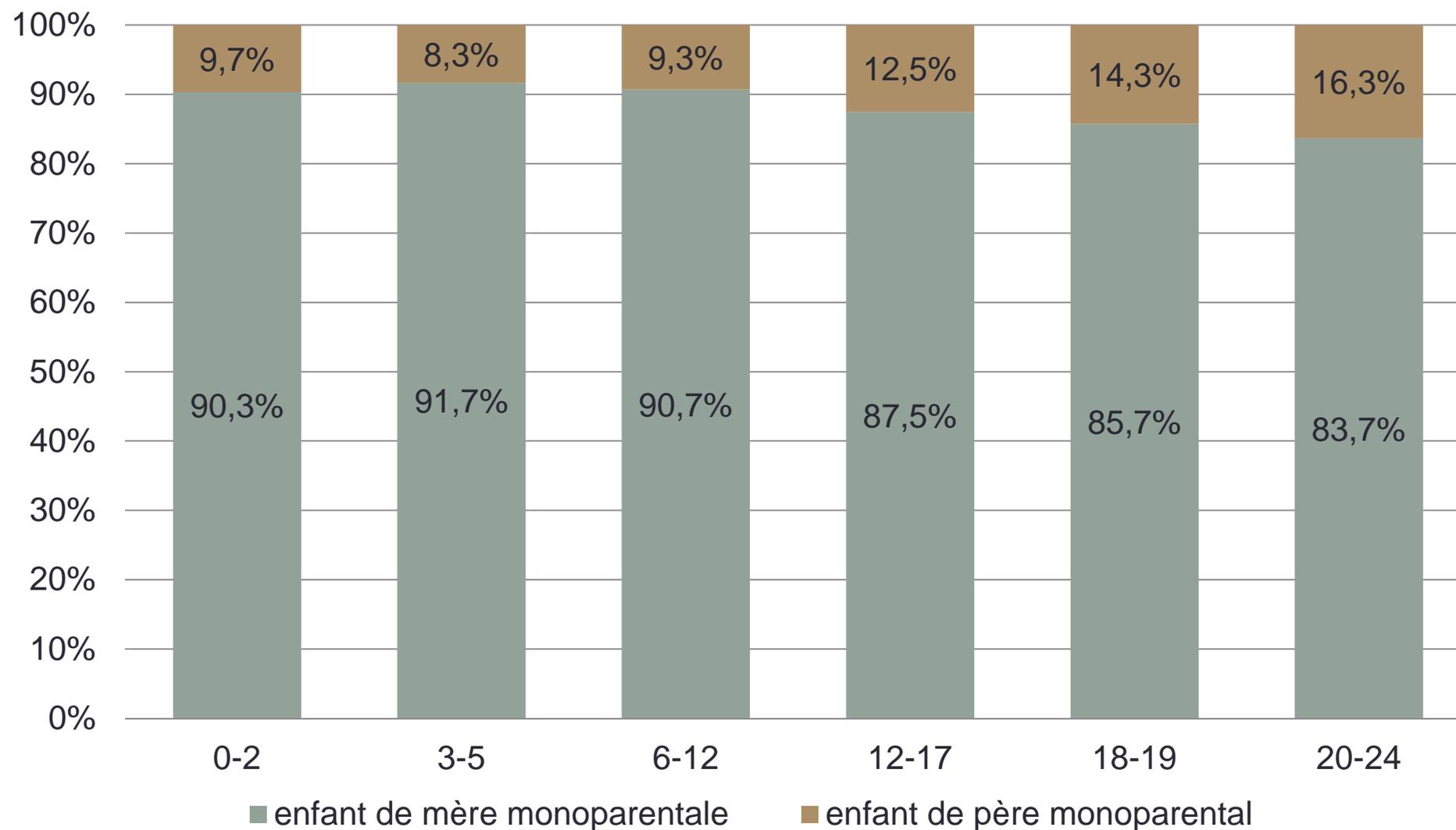


## Répartition de l'âge des enfants bruxellois selon le statut familial en 2008

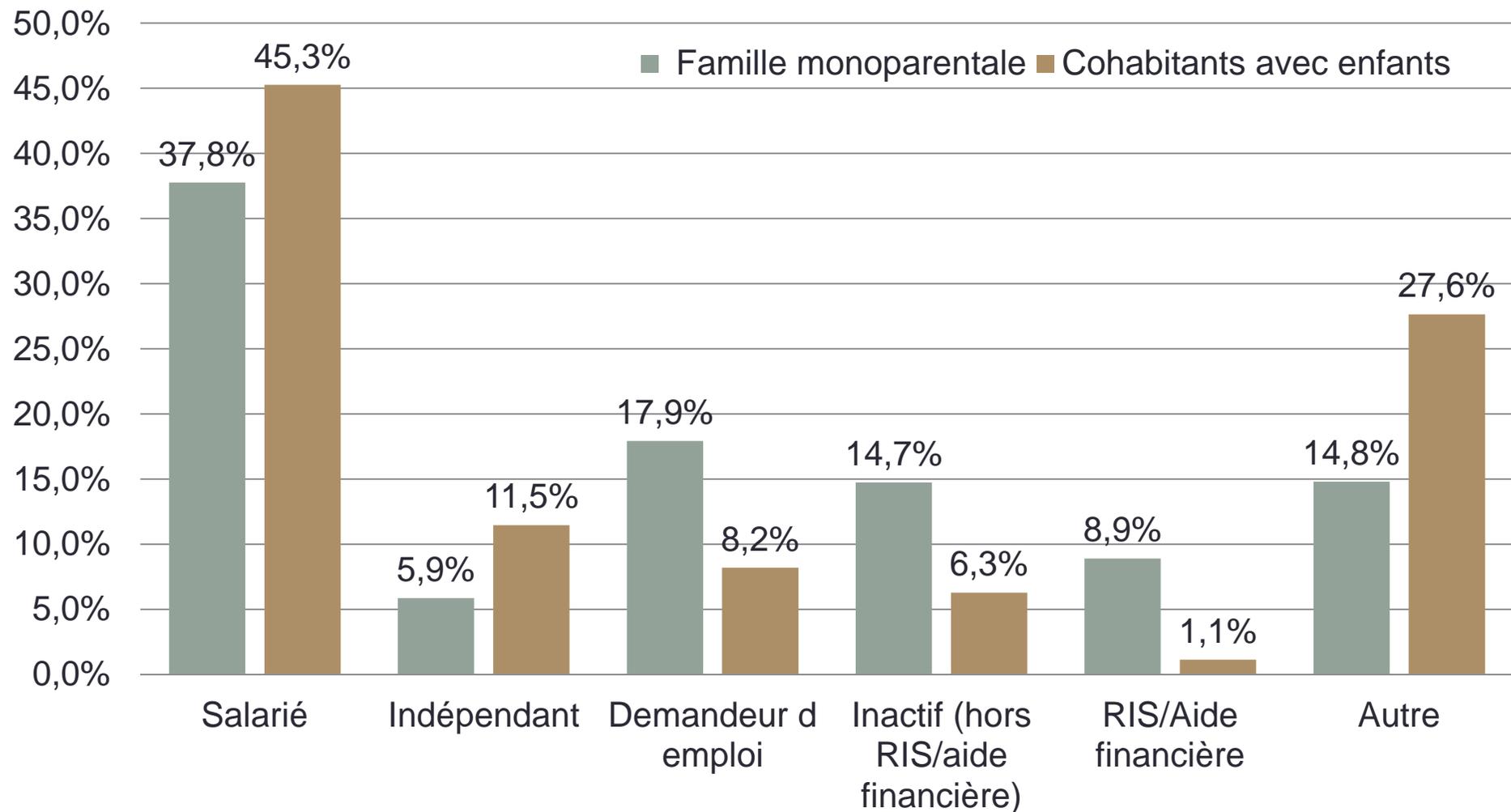


Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2008 (31.12.) ; propres calculs

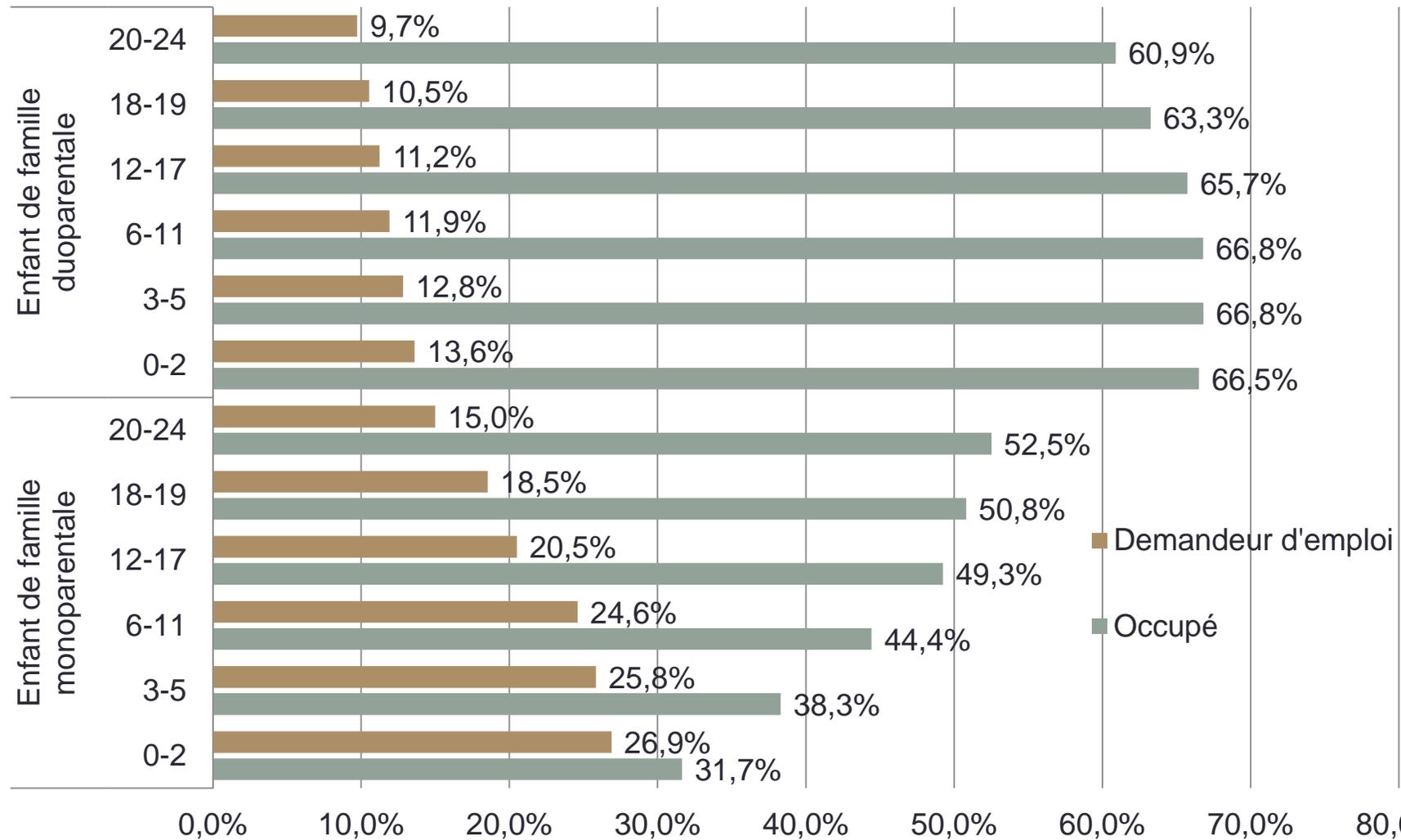
## Rapport entre la proportion des enfants de mère ou de père monoparentaux selon l'âge des enfants



## Répartition de la position socio-économique selon le type de ménage en 2008



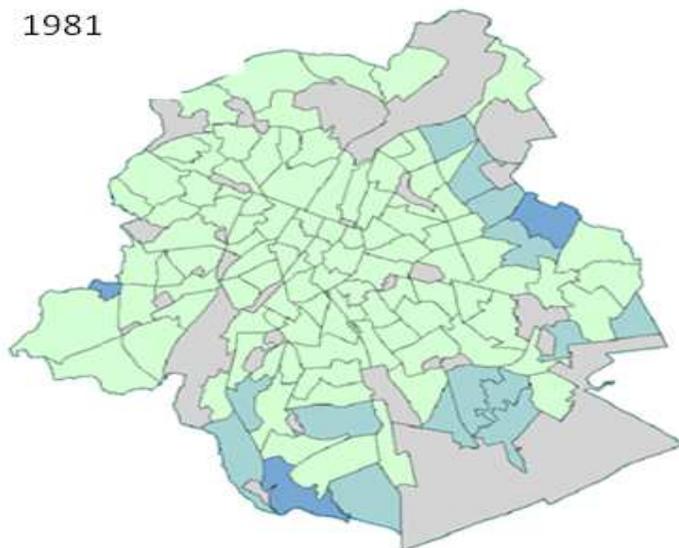
## Taux d'activité et de chômage des parents par tranches d'âge et selon le type de ménage pour la Région bruxelloise en 2008



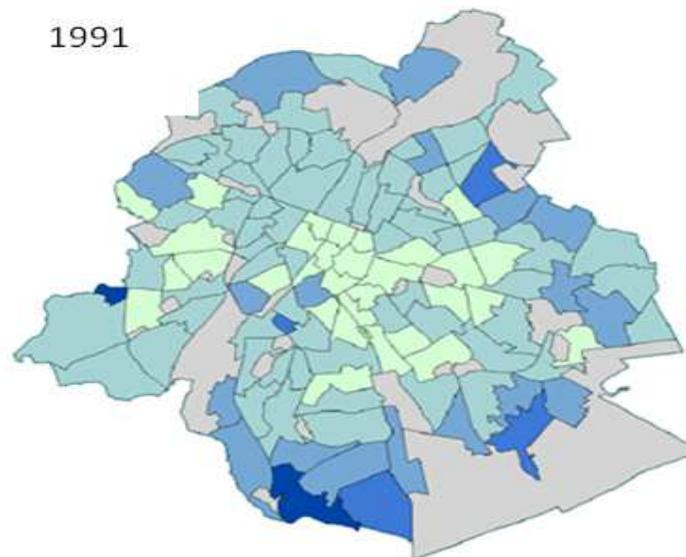
Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2008 (31.12.) ; propres calculs

## Part des ménages monoparentaux par rapport aux quartiers en 1981, 1991, 2001, 2006 (%)

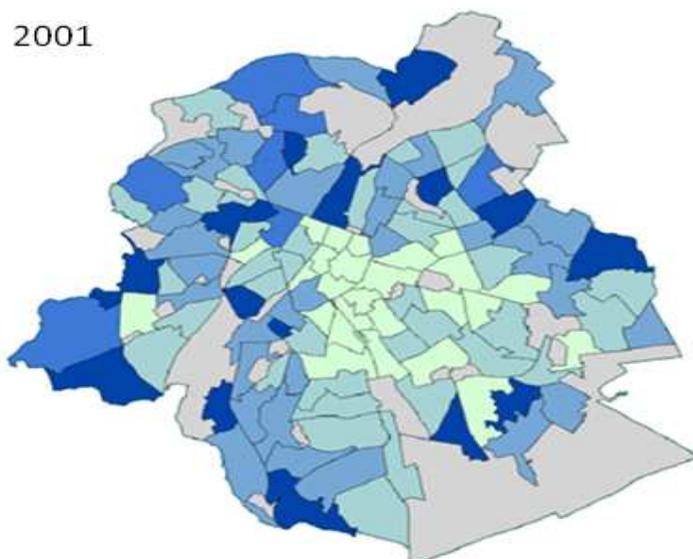
1981



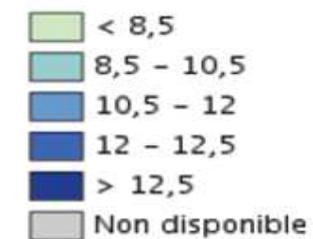
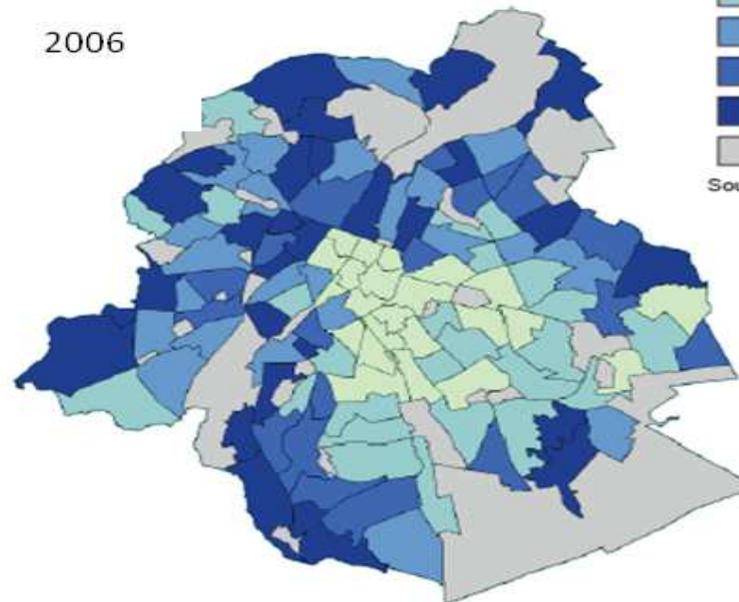
1991



2001

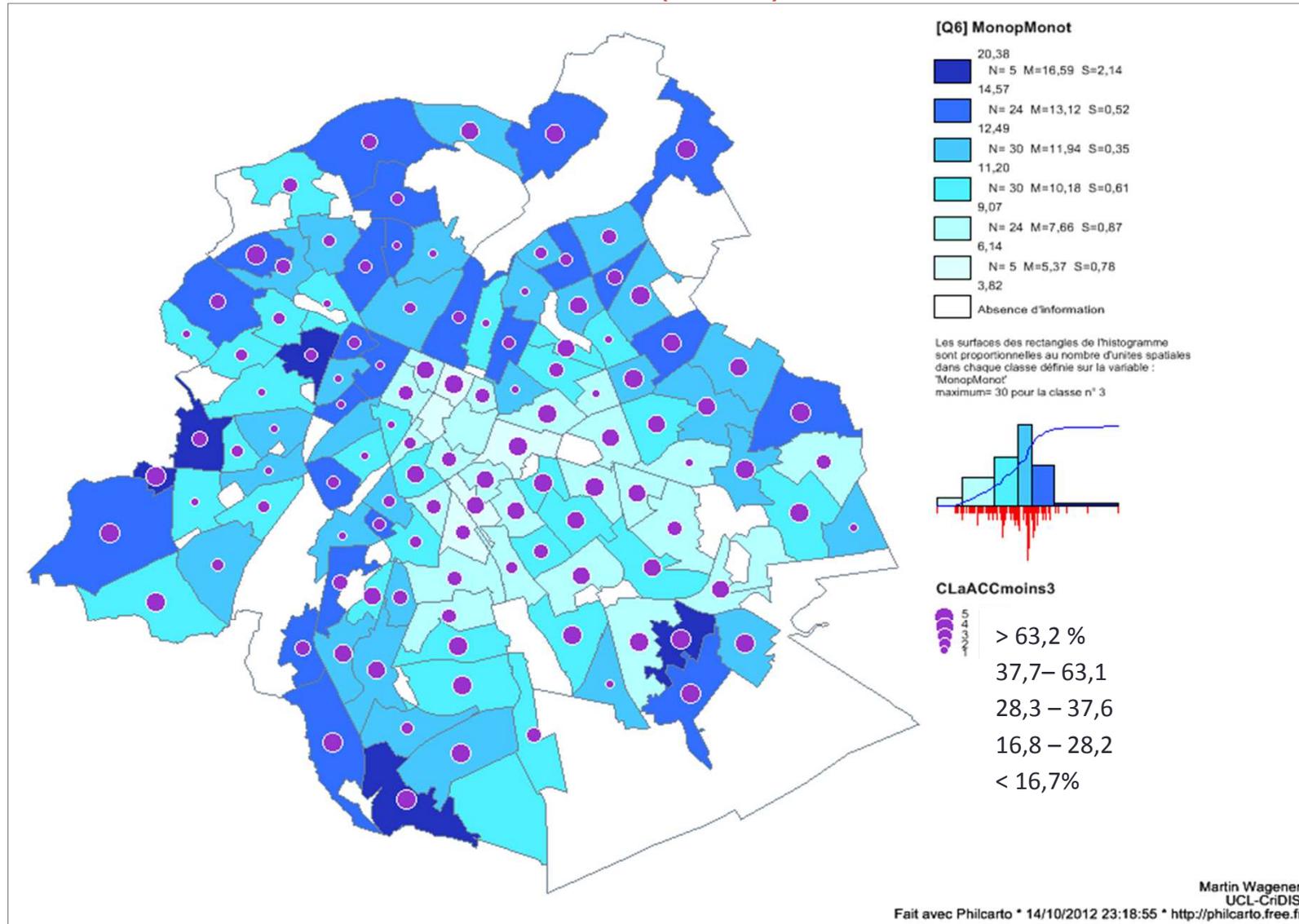


2006

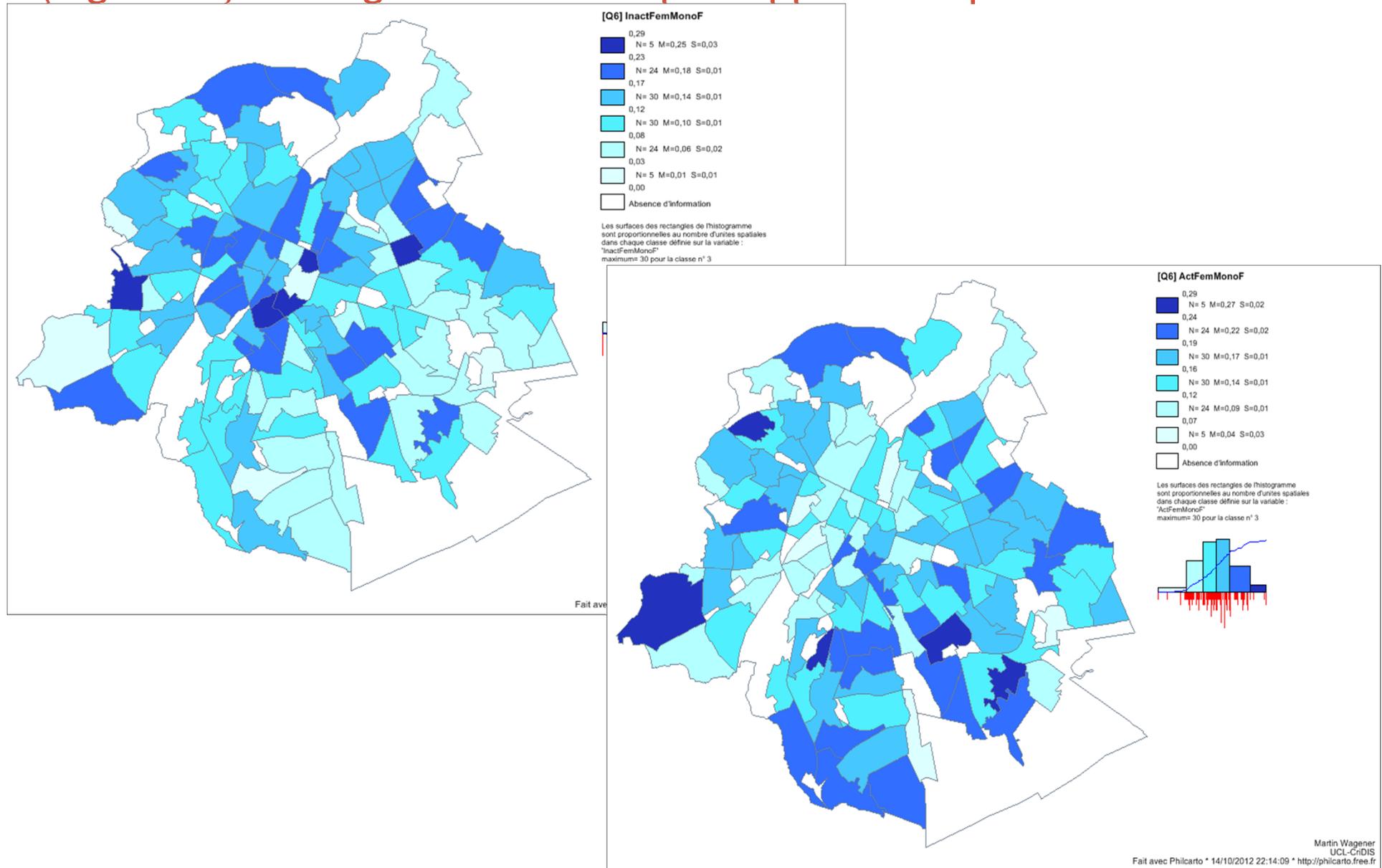


Source: [RN - extraction UCL](#)

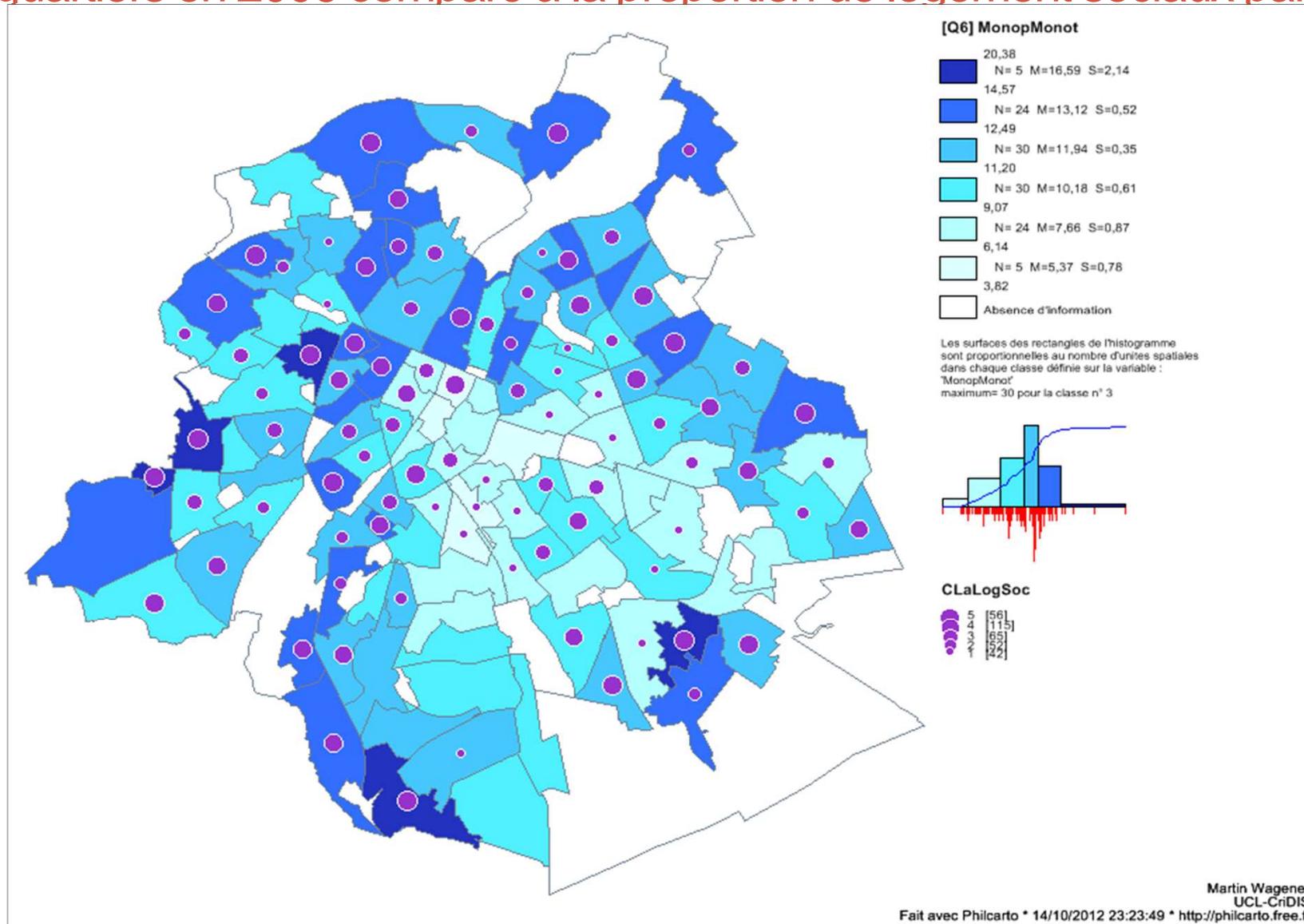
# Part des familles monoparentales en Région bruxelloise par rapport aux quartiers en 2006 comparé à la proportion de structures d'accueil pour enfants de moins de 3 ans (2011)



# Part des femmes monoparentales « actives » (à droite) et « inactives » (à gauche) en Région bruxelloise par rapport aux quartiers en 2008



# Part des familles monoparentales en Région bruxelloise par rapport aux quartiers en 2006 comparé à la proportion de logement sociaux par habitant



# Des situations de logement plus difficiles

- 49% des familles monoparentales se retrouvent dans une agglomération et seulement 9,1% dans des zones rurales
- Les logements sont souvent
  - Loués (habitants peu souvent propriétaires)
  - plus petits (1,7 pièce par habitation en moyenne, surtout accès logement de moins de 55m<sup>2</sup>),
  - de moins bonne qualité (salubrité, y compris difficultés à rénover),
  - proportionnellement plus coûteux que la moyenne (loyers, charges, ou remboursements d'emprunts plus lourds sur le budget).
  - moins bien équipés (p.ex. ordinateur, lave-vaisselle,...)
  - les familles connaissent plus de difficultés de paiement
  - les logements se trouvent plus souvent dans des quartiers avec des indicateurs moins favorables (emploi, nombre de crèches, bruits, pollutions, délinquance, etc.)
  - Les quartiers abritant les « grands » ensembles de logement sociaux sont surreprésentés (jusqu'à 55% des familles sont monoparentales)

⇒ le mode de *l'urgence*

(Bernard, Casmans et propres calculs à.p.d. GGP-UNICE)

# III. UNE APPROCHE LONGITUDINALE

---

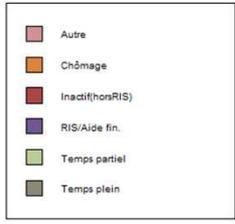
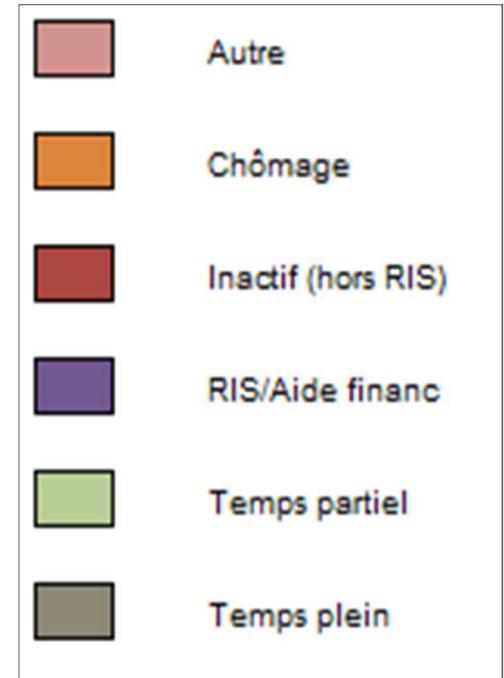
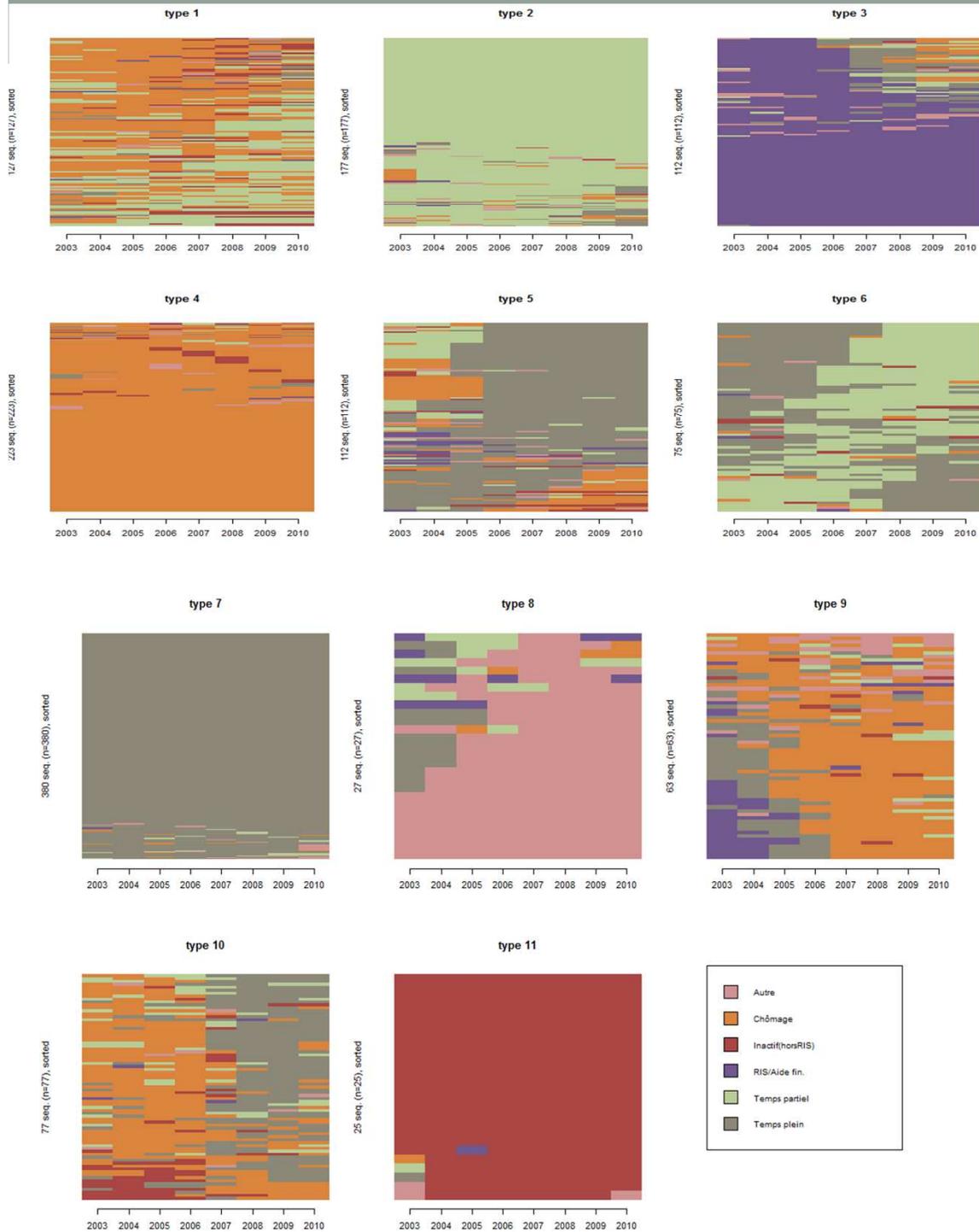
## Comparaison entre les situations familiales entre 2003 et 2010

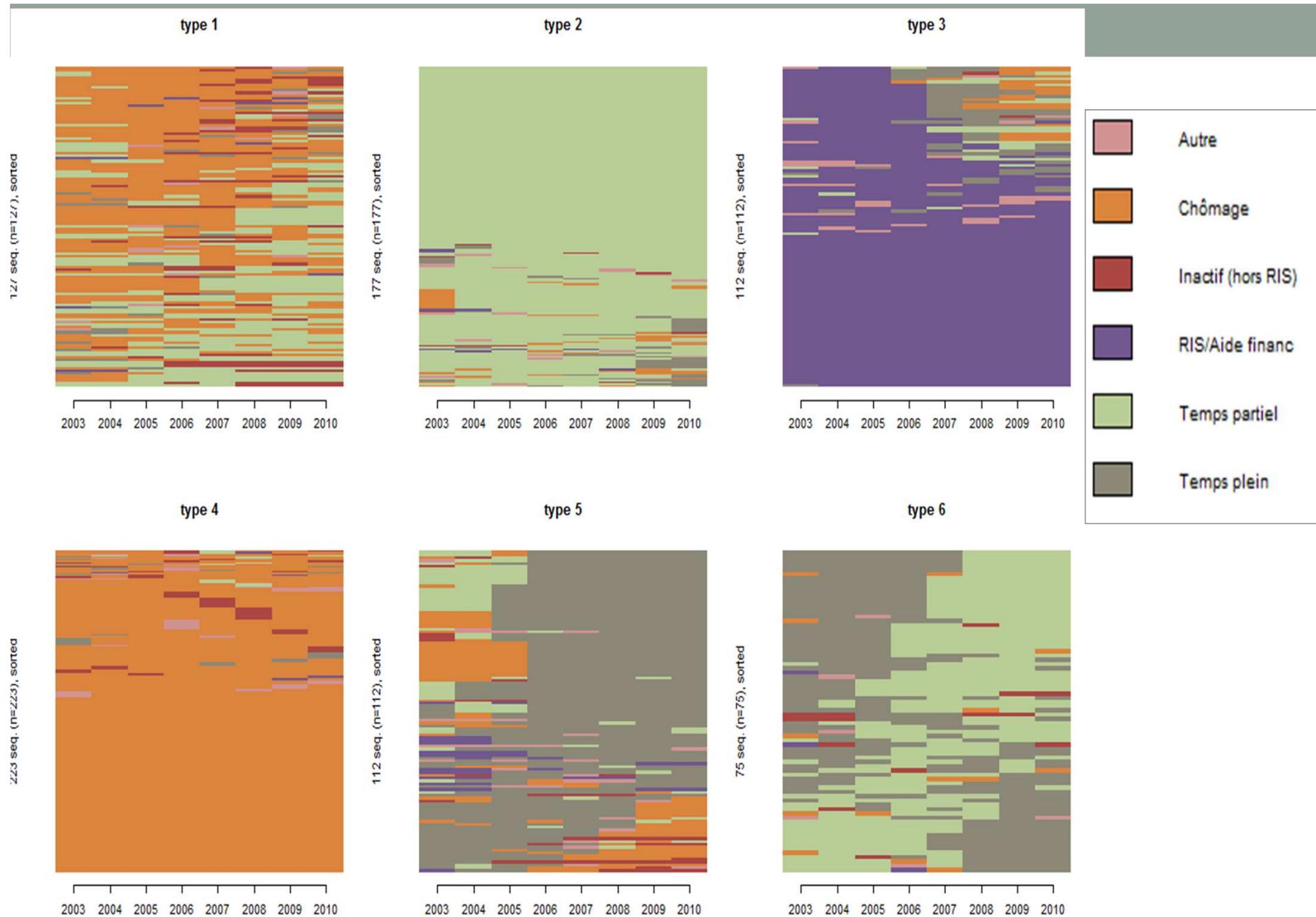
			Situation familiale 2010							
			Famille mono-parentale		Cohabitant et enfant(s)		Autre		Total	
Situation familiale 2003	Homme	Famille mono-Parentale	43,5%	118	55,7%	151	0,7%	2	100,0%	271
		Cohabitant avec enfant(s)	2,9%	209	96,4%	6838	0,6%	46	100,0%	7093
		Autre	2,9%	184	79,6%	4964	17,5%	1092	100,0%	6240
	Femme	Famille mono-Parentale	74,9%	2257	24,5%	738	0,6%	18	100,0%	3013
		Cohabitant avec enfant(s)	14,0%	1218	85,5%	7457	0,5%	47	100,0%	8722
		Autre	16,1%	905	70,0%	3940	14,0%	786	100,0%	5631

# OMA – Optimal Matching analysis

- Analyse par l'appariement optimal (Andrew Abbott, 2001)
- Modèle utilisé : multiple-sequence analysis (MSA) – Pollack
- Méthode exploratoire qui représente de manière graphique l'évolution des trajectoires selon une typologie
  - Les parcours individuels sont construits comme des **séquences** d'états
  - Mesure de la **similarité** entre paires de séquences
  - Création d'une typologie de plusieurs séquences à la fois
  - permet de visualiser l'évolution des trajectoire types sur différents domaines
  - Calcul des **coûts de substitution**

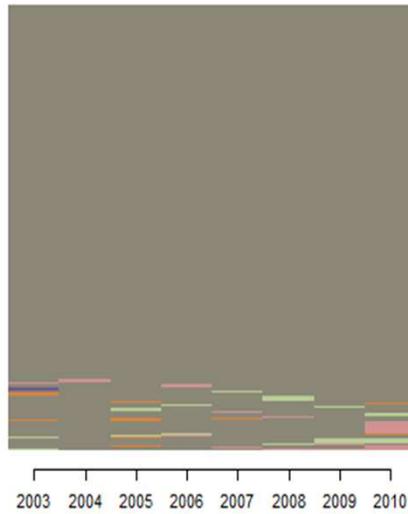
**=> OMA sur les situations socio-professionnelles des femmes monoparentales 25-44 ans**





type 7

380 seq. (n=380), sorted



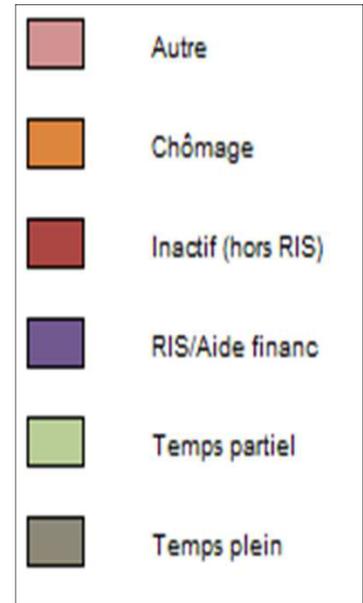
type 8

27 seq. (n=27), sorted



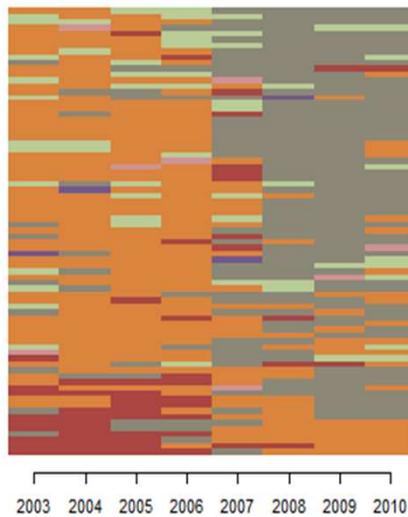
type 9

63 seq. (n=63), sorted



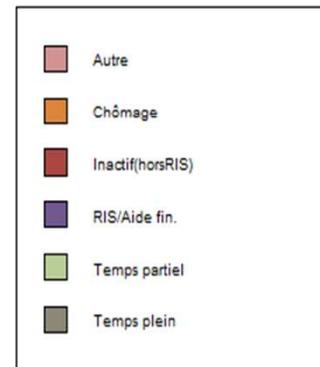
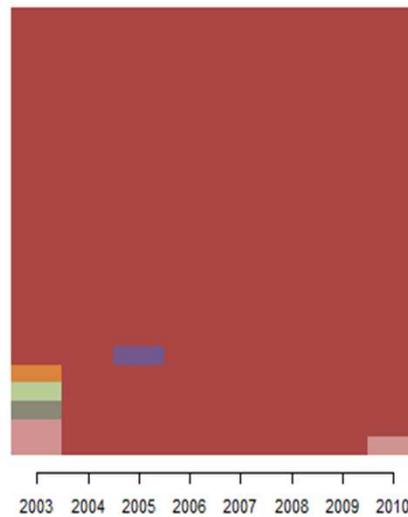
type 10

77 seq. (n=77), sorted



type 11

25 seq. (n=25), sorted



## Description des 9 types obtenus lors de l'OMA sur les statuts socio-professionnels des femmes monoparentales bruxelloises âgées entre 25 et 44 ans

Typ e	Description	N	%
1	Entre le temps plein et le chômage	127	9,1%
2	Temps partiel constant	177	12,7%
3	RIS/Aide financière constant et accès partiel et temporaire à l'emploi	112	8,0%
4	Chômage constant	223	16,0%
5	Entre chômage et temps partiel	112	8,0%
6	Du temps plein vers le temps partiel et vice versa	75	5,4%
7	Temps plein constant	380	27,2%
8	Augmentation de 'autre'	27	1,9%
9	Du RIS et du temps plein vers le chômage	63	4,5%
10	Du chômage vers le temps plein	77	5,5%
11	'Inactif' constant	25	1,8%
		1398	100,0%

## Dis autrement, pour les femmes qui sont restées six années monoparentales...

- 39,9% des femmes gardent leur travail (temps plein 27,2%, 12,7% mi-temps)
- 30,3% reçoivent un revenu de remplacement en continu
- quasi 28% alternent entre chômage et travail – trajectoire précaire
- chez 3%, nous voyons quelques apparitions de travail venant du RIS ( et parfois juste pour une année – Art.60)
- 1,8 % sont restés « inactives », dépendantes d'une mutuelle pour la plupart, avec parfois de courtes périodes de retour à l'emploi
- 1,9% sont confrontés au statut « autre »
- => L'activation peine à offrir un accès stable au marché du travail

# IV. TRAJECTOIRES PARENTALES

---

# Entrées

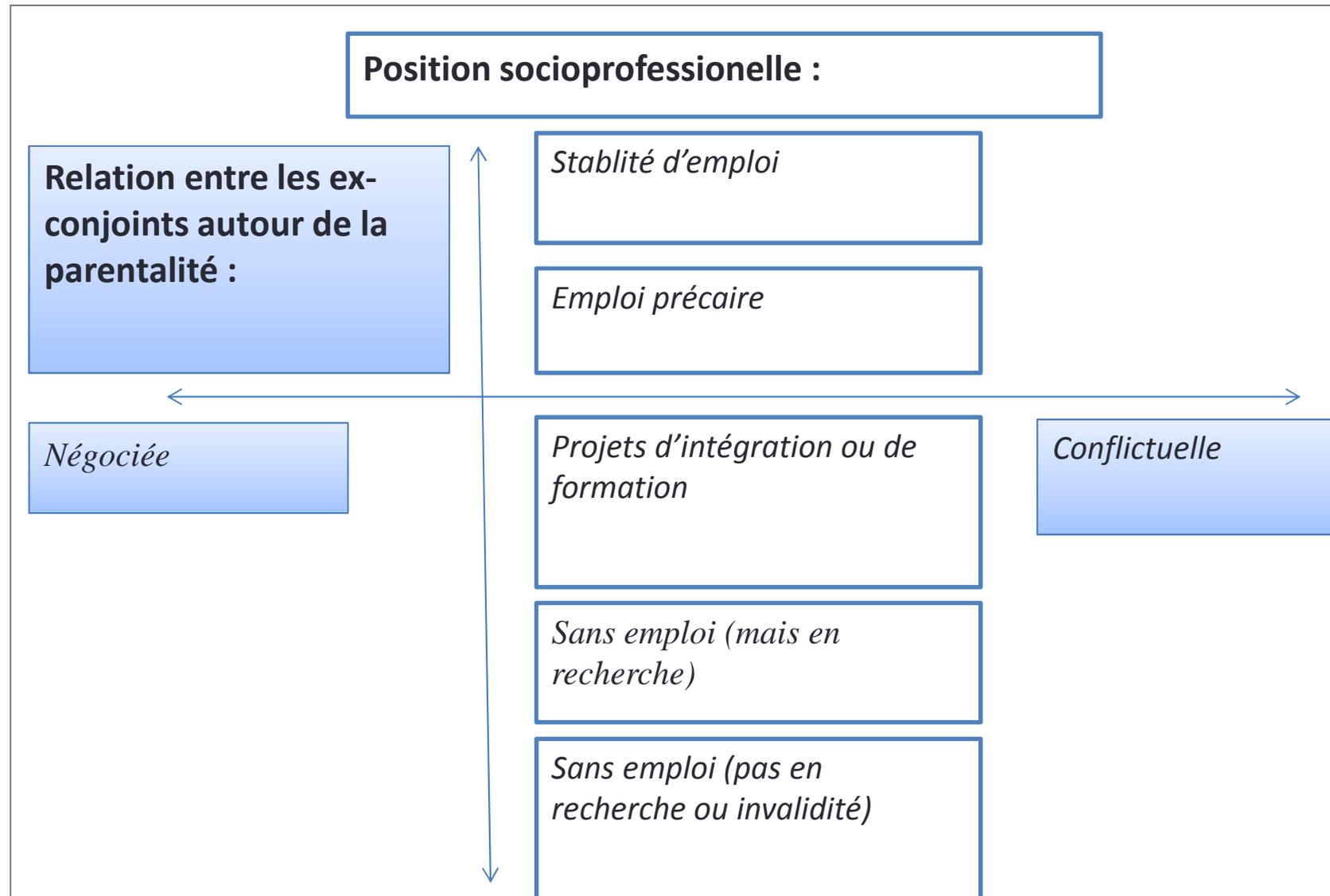
- Une forte conflictualité
  - la séparation a des conséquences assez importantes sur la manière dont sont vécues les situations de monoparentalité
    - Emotionnellement
    - Partage (garde partagée, pension alimentaire, etc.)
    - Ressources
- Un investissement des pères fort variable
  - Là où les liens amoureux et conjugaux sont plus faibles, ce sont surtout les femmes qui doivent assurer la continuation de l'éducation des enfants
  - rares sont les hommes qui assurent une certaine continuité dans leur relations avec les enfants
- Des situations plus négociées
  - la figure de « nouveaux pères »
  - Processus qui nécessite des ingrédients (lieux de domicile proches, capacité à séparer le conflit conjugal de la sphère parentale, des moyens, etc.)
- Un autre support, - des instances et des procédures de médiation qui apportent un soutien en aidant à fixer des règles pour que les parents puissent sortir d'une négociation de « un à un » autour de l'enfant.
- les parents cherchent à ne pas faire subir le conflit conjugal à l'enfant, mais...

# L'épreuve de la monoparentalité

- trois tensions majeures:
  1. conflit/négociation lors de la séparation
  2. femme seule/protégée
    - Entre trouver accès aux supports/soutiens et aides...
    - ... et une difficile conciliation travail-famille, manque de crèches, etc.

=> prendre en charge l'enfant, le risque de faire fusion avec lui à travers un isolement de plus en plus assumé ; la maternité l'emporte alors largement sur l'ouverture aux autres et sur les possibilités d'action des parents
  3. femme autonome/abandonnée
    - Entre la femme abandonnée qui vie dans le deuil de l'amour déçu...
    - ... et le caractère parental plus négocié, la recherche d'autres expériences amoureuses rencontrent plus la volonté de la femme de rompre son isolement, de construire des rapports aux autres qui cherchent à déployer une identité féminine et autonome qui en fait une femme-sujet
- => L'ambivalence entre être mère et être femme reste centrale

# Une typologie qui délimite des marges d'action différentes



# V. TRAJECTOIRES SOCIO- PROFESSIONELLES

---

# L'emploi comme protection sociale?

- L'emploi est dans la société actuelle un des facteurs essentiels de la protection sociale (Castel, 2003 ; Milewski, 2005)
  - Augmenter le taux d'emploi féminin apparaît comme un rempart contre la précarisation
  - supports et de soutiens pour la plupart insuffisants
  - *répartition des responsabilités entre la famille, l'État et le marché – Care* (Morel, 2009 :30)

# Perdre du travail

- La majorité des parents ont connu l'emploi, mais c'est en règle générale l'avènement de la maternité, ou de la monoparentalité, qui ont fait en sorte que ce sont surtout les femmes qui ont diminué leurs heures de travail.
  - contrats précaires qui n'offraient pas de congé de maternité,
  - problèmes d'inadéquation d'horaires,
  - problèmes de mobilité et de temps,
  - problèmes de santé ou
  - plus généralement : des difficultés d'articulation travail-famille ;
- le choix pour l'éducation de l'enfant se fait toujours dans un climat de fortes contraintes empêchant la conciliation.

# La 'double journée'

- s'investir dans le travail et s'occuper des enfants à travers un **fort engagement d'articulation des activités professionnelles et parentales**
  - Nécessite de trouver des crèches, des garderies ou d'autres formes d'accueil pendant les heures de travail,
  - la présence ou non d'autres soutiens comme la famille, les copains ou de l'ex-compagnon font la différence entre le vécu de ces situations.
  - L'adaptation des heures de travail n'est guère bien perçue par les employeurs.
- Les parents soutenus arrivent à trouver « des bulles d'air » qui leur permettent de souffler à certains moments. Les autres parlent de la « **course contre le temps** » :
- Dans la majorité des cas, il ne reste plus de temps pour soi et les mères sont épuisées à la fin de la journée.
  - => C'est l'**épuisement de cette « laborieuse conciliation »** qui caractérise souvent ces situations.

# Des 'trajectoires précaires'

- Ces femmes connaissent les mêmes difficultés que ceux qui travaillent à temps plein.
  - Le mi-temps permet certes de mieux combiner travail et vie familiale (décommodification; Marquet, 2005)
  - mais les moindres revenus font en sorte que ces mères vivent à des degrés divers des situations de pauvreté et qu'elles connaissent des marges d'action plus limitées.
- Les situations peuvent évoluer en fonction de la situation socio-professionnelle des mères, en fonction de l'âge de leurs enfants, comme des possibilités de soutiens et de supports qu'elles reçoivent.

# La 'parentalité à domicile'

- Des conditions marquées par une plus ou moins grande pauvreté.
  - Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui reçoivent les allocations de chômage, une pension alimentaire, des allocations familiales et qui vivent dans un logement social.
  - plutôt rare que les mères puissent bénéficier de ces quatre 'dignes' (Martuccelli, 2006 :408) contre la précarité à la fois.

⇒ l'importance des institutions pour tenir
- En règle générale, les formes de garde sont assez inaccessibles pour ce groupe.
  - souffler quand les enfants sont à l'école
  - très peu de possibilités d'investir d'autres projets de vie que la maternité
  - faire tout le possible pour que leurs enfants « soient bien éduqués » et qu'ils s'en sortent « mieux qu'eux-mêmes ».

⇒ *À des degrés divers, les femmes avec de jeunes enfants vivent un certain «étouffement » d'être toujours seul(e) avec l'enfant dans cette situation*

# Trouver un travail?

- Recherche d'emploi ou la poursuite d'une formation au centre
  - Difficile à trouver
  - l'accessibilité du marché du travail en lien avec leurs chances de trouver un travail
  - un large doute quant à la possibilité réelle d'une possible réinsertion
  - sacrifice par rapport à l'éducation des enfants.
- Ce n'est pas seulement une question économique ou financière (cf. « piège à l'emploi ») ; c'est aussi une volonté des femmes à occuper un rôle dans la société et de faire quelque chose de leur vie.
- Le plus grand frein reste l'accueil des enfants

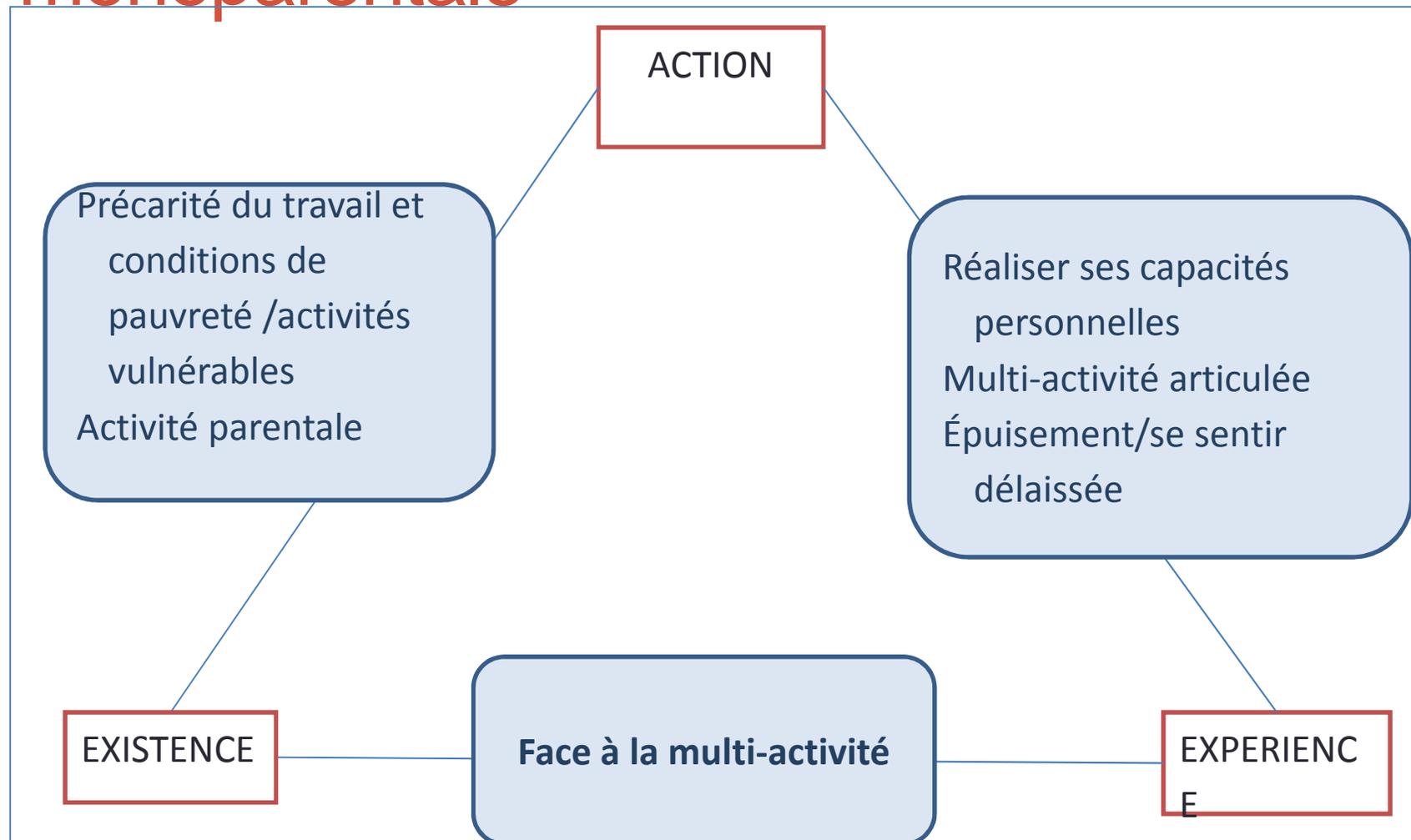
## Incertitude par rapport aux supports organisés par l'État et offerts par le travail

- Actuellement, le partage des responsabilités de l'État, du marché et des familles à travers le dispositif de la monoparentalité est en défaveur des femmes Gérard Neyrand (2004)
- Un discours qui place trop l'accent sur l'égalité des chances, risque d'enfermer les mères dans leur rôle maternel en empêchant un accès à l'emploi (Neyrand & Rossi, 2007 :27) et à d'autres formes d'engagement

# VI. L'ÉPREUVE DE L'ACTIVITÉ

---

# L'épreuve de l'activité en situation monoparentale



# VII. FACE AUX INJUSTICES

---

# La monoparentalité

- Officiellement la Belgique n'a pas de politique ciblée sur les familles monoparentales, mais plusieurs politiques sectorielles les ciblent tout de même
  - Activation qui ne parvient à proposer des supports, mais qui augmente la tension de l'exclusion (temporaire)

# Face aux injustices

- L'injustice (Dubet)
  - être femme
  - Mère seule
  - Délaissée par son ex-compagnon
  - Pas (assez) soutenu par l'état – les institutions
  - Face à l'activation
  - Origine étrangère
  - Etc.
- Une citoyenne protégée par des lois ET une femme qui est engagé avec ses proches pour construire un monde commun ((Rosanvallon, 2011 :381)
- Entre reconnaissance et redistribution (Frazer/Honneth)

# La monoparentalité...

- la monoparentalité couvre diverses réalités et qu'il est alors difficile de « cibler » ces familles
- La notion de parentalité est relativement récente quant à son usage et porteuse d'un ensemble de débats
  - La maternité y occupe une place non négligeable dans un contexte où chacun(e) recherche ses marques par rapport aux relations, aux rapports sociaux de sexe et la place de l'enfant
- « parenté sociale » - reconnaître la personne qui n'est pas nécessairement le parent biologique mais qui assume les tâches d'une parenté sociale (tâches éducatives, d'entretien, de vie ensemble, etc.)
- La figure du parent-citoyen reste à l'horizon des politiques centrées sur l'éducation comme sur l'accompagnement des parents
- la recomposition familiale n'est pas une « solution » (conflits, logiques affectives)

# Des familles et des femmes comme les autres

- pas les mêmes atouts pour faire face aux risques sociaux
- les femmes ne veulent pas se laisser assigner de l'extérieur ce que devrait « être une femme vertueuse » ni se laisser réduire à l'image « d'un ménage précaire »
- les difficultés sont différentes quand on est seule, mais cela ne rend pas les femmes différentes
- Certaines analyses comportent le risque de la stigmatisation des familles monoparentales comme « à risque »...

=> La monoparentalité ne se résume pas aux situations précaires et elle couvre diverses réalités sociales

# En somme, quatre domaines spécifique

- Accompagner mieux la séparation
  - réglementation juridique belge est en faveur du principe conjoint de l'autorité parentale
    - Accessibilité des décisions juridiques/médiation
    - Pension alimentaire
    - Formules de garde
    - ....
- Ne pas stigmatiser, mais rendre compte des précarités
  - renforcer les capacités d'agir des femmes pour faire face aux épreuves de la monoparentalité
  - s'attaquer plus largement aux inégalités
- assurer une citoyenneté sociale active
  - Pas de « salaire maternel »
  - Une plus grande prise en compte sociétale de l'éducation des enfants
  - Permettre aux femmes de garder leur emploi ou/et favoriser leur insertion professionnelle.
    - ⇒ Cohérence des politiques – ciblage indirect non assumé...
- Accès aux supports institutionnels dans un environnement urbain qui permette la rencontre (voir l'engagement) et qui laisse de la place aux activités parentales et à celle des enfants



Merci pour votre attention